

principaux marchands d'armes du monde et regrette que le chef du gouvernement ait effectué en décembre un « voyage d'affaires » en Irak, au moment où ses forces armées sont engagées dans une lutte sans merci contre la minorité kurde.

1975

Démocratie.

La LDH demande l'ouverture d'un débat sur le programme nucléaire français.

Armée.

Elle regrette que des conscrits aient été déférés pour délit d'association devant une juridiction d'exception et demande leur mise en liberté.

Droits des étrangers.

Elle demande la suppression immédiate du centre d'hébergement de Marseille où sont détenus des étrangers en instance d'expulsion, privés de toute communication avec l'extérieur.

ONU.

Elle regrette que la majorité des Etats membres de l'ONU ait assimilé sionisme et racisme.

1976

Libertés.

Elle condamne les abus policiers et proteste contre certaines dispositions des projets de loi sur la sécurité.

Démocratie.

Au sein du Comité de défense des libertés, la LDH dénonce les conditions dans lesquelles Robert Hersant, à la tête d'un groupe de presse comprenant une trentaine de publications, a pu acquérir le contrôle de deux des plus importants quotidiens nationaux français.

Peine de mort.

Elle participe avec trente-six organisations à une manifestation contre la peine de mort.

Attentat.

Des inconnus s'introduisent à son siège, volent un certain nombre de dossiers et inscrivent, allusion à un ancien colonel SS, « Veignons



Henri Noguères

1916-1990

Henri Noguères, qui avait été membre de la LDH dans sa jeunesse au Quartier latin et y a adhéré à nouveau en 1958 pour rejoindre son combat contre la guerre d'Algérie, a été, comme président de la LDH entre 1975 et 1984, l'un des artisans de son rajeunissement, après sa relative léthargie de l'immédiate après-guerre.

Membre des Jeunesses socialistes dès l'âge de 16 ans, il est, lors de ses études de droit et de philosophie à la Sorbonne, secrétaire du groupe des Etudiants socialistes de Paris, en 1934-1935, et président du Front universitaire en 1935. Il milite à l'époque à la 5^e section du Parti socialiste ; et en 1936, Oreste Rosenfeld, rédacteur en chef du *Populaire*, lui propose d'être stagiaire affecté aux « Informations générales ». Au lendemain de la signature des accords de Munich (29-30 septembre 1938), il écrit aux autorités militaires pour renoncer à son sursis.

Après un service militaire qui le conduit à l'école de Saint-Maixent d'où il sort aspirant le jour même de la déclaration de guerre, il fait la campagne de 1940 dans les Ardennes. Blessé, il est évacué et passe treize mois en Allemagne avant d'être rapatrié sanitaire. Il termine alors son droit et s'inscrit au barreau le 4 novembre 1942, où il plaide en particulier pour de jeunes communistes déférés devant les sections spéciales des tribunaux de Vichy. Militant socialiste clandestin et membre de l'antenne parisienne du mouvement de résistance Libération-Sud, il entre dans la clandestinité en novembre 1943 comme chef régional du mouvement Francs-Tireurs à Montpellier. Arrêté par les S.S. à la veille du débarquement de Provence, il réussit à s'évader et participe aux combats pour la libération de la région Languedoc-Roussillon ; le gouvernement d'Alger l'avait chargé de préparer la mise en place, dans les deux zones, des émetteurs de la radiodiffusion française. A la Libération, il est nommé délégué régional du ministre de l'Information au commissariat de la République de Montpellier.

Henri Noguères reprend sa place au *Populaire* comme chef du service politique, tout en étant directeur du journal parlé de la radiodiffusion française. En 1946, Léon Blum le nomme rédacteur en chef du *Populaire*. Ses sympathies vont à Daniel Mayer et au courant blumiste, si bien qu'en désaccord avec l'administration du journal lors de l'ascension de Guy Mollet, il en part discrètement en 1949. Editorialiste au *Provençal*, il fonde en 1950 l'Agence centrale parisienne de presse (ACP), dont il reste directeur-rédacteur en chef pendant dix ans tout en participant à la fondation d'Europe n°1 en 1954. Rappelé en 1956 comme chef de bataillon de réserve en Algérie, ce séjour de six mois



© LDH

conforte Henri Noguères dans ses positions anticolonialistes. Il cesse de cotiser au Parti socialiste en 1956. En mai 1958, il manifeste une hostilité active aux conditions dans lesquelles le général de Gaulle revient au pouvoir. Il rompt avec son ami Gaston Defferre et participe à la création du Parti socialiste autonome (PSA), puis, en 1960, à celle du Parti socialiste unifié (PSU), qui ne le compte parmi ses membres que pendant quelques années. Il adhère de nouveau, avec Alain Savary, au Parti socialiste en 1969, mais, déçu par les évolutions après le congrès d'Epinay (1971), il le quitte en 1988. Après 1958, Noguères écrit pour la radiodiffusion, il est producteur d'émissions télévisées comme « L'histoire dépasse la fiction », puis devient éditeur chez Robert Laffont (de 1962 à 1966) et chez Flammarion (de 1966 à 1976). Parallèlement, il publie une monumentale *Histoire de la Résistance en France*.

Après avoir réadhéré à la LDH en 1958, il devient président de la section Paris 3^e et membre du Comité central. En 1974, Daniel Mayer, qui présidait la LDH depuis dix-sept ans, lui demande de prendre sa succession et il est élu le 30 janvier 1975 par le Comité central, par 43 voix sur 47. Il poursuit l'effort de renouvellement qu'avait impulsé Daniel Mayer, en suscitant le rajeunissement du Comité central et des cadres de la LDH. Il est particulièrement attentif aux droits économiques et sociaux et à la citoyenneté dans l'institution militaire⁽¹⁾. On lui doit la fondation en 1977 de la revue *Hommes & Libertés*, et la relance d'une politique de publications de la LDH. Après avoir quitté la présidence de la LDH en 1984 au profit d'Yves Jouffa, il a continué à y être actif, plaidant dans de grands procès concernant les droits de l'Homme, notamment au procès Barbie pour les parties civiles, pour des syndicalistes CGT de chez Citroën et Renault, et pour défendre la mémoire du résistant Marcel Paul au nom de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP).

Henri Noguères décéda en 1990. Michel Tubiana rappellera, lors de l'inauguration de la rue Henri-Noguères à Paris, que François Mitterrand, dès son élection en 1981, lui avait proposé le ministère de la Défense des droits de l'Homme. « Il a refusé, en signalant que les droits de l'Homme ne sont pas un ministère, mais un travail au quotidien. »

(1) Avec l'intégration du comité « Droits et libertés dans l'institution militaire » – DUM – comme commission nationale de la LDH.

Claude Pannetier, historien

Article paru dans *H&L* n° 128 (supplément, déc. 2004), p. 76.